



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

GARD

19 Août 2015

Contact :

florence.bertrand@gard.chambagri.fr

bernard.assenat@gard.chambagri.fr

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

www.gard.chambagri.fr

Contact :

Julie Carou

olive.nimes@wanadoo.fr

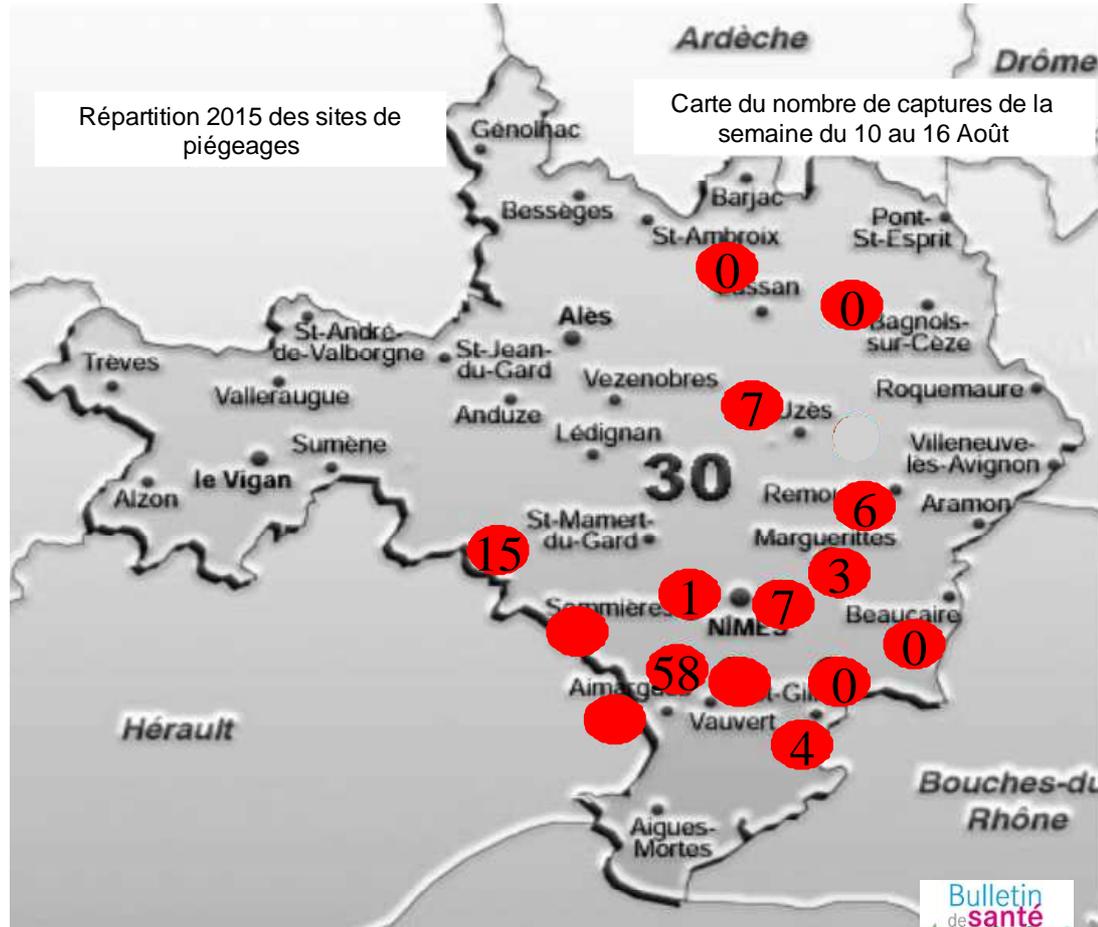
Tél:04.66.04.50.34

La mouche est toujours présente sur l'ensemble du département et plus particulièrement sur la zone Sud.

Nous n'observons aucun développement larvaire flagrant au sein des vergers du suivi de dégâts de mouches.

En conséquence, la protection préventive doit être en place et efficace.

La baisse des températures est favorable au développement de la mouche



Ceci étant et pour toutes informations complémentaires et interventions, que vous soyez en oléiculture biologique ou raisonnée, merci de vous reporter au bulletin Infolive, via le lien suivant :<http://www.afidol.info/infolive2015>

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://www.afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien de :

